

Le nom de famille avec le pacs

Par vioco, le 11/01/2008 à 17:03

Je voudrais savoir si en cas de pacs la conjointe prend le nom de famille de son conjoint ou si elle garde son nom de jeune fille ?

Par mademoiselle_k, le 11/01/2008 à 20:13

bonsoir

les personnes qui se pacsent garde leur propre nom

voila c'est très simple